

Réunion TAD – 02/02/2018

Présents: Antoine, André, Hélène (*Rapporteuse*), Jean-Pierre (*Animateur*) et Giuseppe.

Prochaine réunion: Lundi 19 février 2018, à 18h30 à Av. Général Bernheim 80, 1040 Etterbeek (Bruxelles)

Ordre du jour:

1. Fonctionnement du groupe: Que faire en cas de désaccord / en cas de remise en question constante des décisions prises?
 - ⇒ **Inscrire dans la charte de fonctionnement** que le remise en cause des décisions est tout à fait possible, mais à condition qu'il y ait au moins une autre personne qui est d'accord ET qu'il y ait de nouveaux arguments. => *Rapporteuse*
 - ⇒ Compte-rendu: l'envoyer par email en version Word/ODT (*NDR: pour que ceux qui souhaitent modifier sa mise en page pour l'imprimer d'une certaine manière*) et mettre sur Participer en version pdf.
2. Lecture du texte d'Antoine:
 - ⇒ **Modifications** par tous d'ici la prochaine réunion, finalisation à la réunion
 - Nous avons convenu que le texte démarrerait plutôt de problèmes plus globaux et *Hélène* s'est proposée pour cette modif.
 - Nous supprimons la référence à une "cause des causes", présente à deux endroits dans le texte.
 - Nous clôturons par trois exemples concrets:
 - un qui concerne TAC en globalité et c'est *André* qui le propose;
 - un qui concerne un groupe thématique de TAC et c'est *Hélène* qui le propose;
 - un qui concerne un groupe local de TAC et c'est *Antoine* qui le propose.
 - ⇒ Présenter notre proposition au Comité de Coordination (CC) de mars (samedi 17 mars 2018) => **Annoncer/ajouter le point à l'Ordre du Jour du CC** (*Hélène* envoie un email)
3. Organisation de l'Assemblée
 - Discussion sur la question du "Qui?": donner un statut particulier aux signataires engagés dans le mouvement ?
 - ⇒ Décision après débat: Non, nous partons de l'idée optimiste que les gens seront intéressés par la démarche et que tous les signataires de l'Appel ont le droit de décider de TAC. Donc tirage au sort parmi les 14.000.
 - Discussion sur la question du tirage au sort (nombre): Assemblée à xx participants. Si 100 participants, comment organiser les débats ?
 - ⇒ *Jean-Pierre se renseigne* sur les méthodes utilisées à LLN (et auprès de O. Malay et D. Petit)
 - ⇒ *Hélène se renseigne* sur le Parlement Citoyen
 - ⇒ ... **Tous se renseignent**